

VARIÉTÉS.

Une dame venait de perdre son mari. Un monsieur qui alla la voir la trouva jouant de la harpe, et lui dit avec surprise : —Eh! mon Dieu! je croyais vous trouver dans la désolation. —Ah! dit-elle d'un ton pathétique, c'est hier qu'il fallait me voir.

On s'étonnait d'un mari, dont la femme passait pour avoir beaucoup de mérite, se fût séparé d'elle. Il répondit en montrant son soulier : —Vous voyez qu'il est bien fait, mais vous ne voyez pas où il me blesse.

Une femme, outrée du refus d'un objet de toilette, disait, tout en larmes, à son mari : —Monsieur, vous me ferez mourir de chagrin, et mes funérailles vous coûteront bien davantage! —A la bonne heure, madame, mais ce sera une dépense une fois faite.

Une cuisinière paraissait devant le jury, accusée d'empoisonnement sur la personne de sa maîtresse. Après une longue délibération, elle est acquittée.

—Ma fille, lui dit le président, MM. les jurés vous acquittent; mais rappelez-vous bien ceci: si jamais ma cuisinière venait à me quitter, il est tout à fait inutile de vous présenter chez moi, —quels que soient d'ailleurs vos certificats.

Louis XV demandant à l'abbé Terray, son ministre, comment il trouvait les fêtes de Versailles : —Ah! sire, impayables! répondit-il.

Un juge remettait une cause à huitaine. L'avocat sollicitait pour qu'elle fut entendue de suite : —De quoi s'agit-il donc? dit le magistrat. —Monsieur, de six pièces de vin.

—Oh! la Cour, en effet, peut aisément vider cela.

Un conseiller du parlement se trouvant dans un cercle, on lui fit des reproches au sujet de la conduite inouïe des magistrats de Toulouse vis-à-vis de l'infortuné Calas. Il crut excuser ses confrères en disant : —Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche.

—A la bonne heure, lui répondit une femme d'esprit qui était là; mais, monsieur, toute une écurie!

Un conseiller s'était endormi à l'audience. Le président qui recueillait les voix, ayant demandé la sienne à ce conseiller, il répondit en se frottant les yeux : "Qu'on le pend! qu'on le pend!"

—Mais c'est d'un pré qu'il s'agit. —Eh bien! qu'on le fauche!

Sous la restauration, la sœur d'un grenadier de la garde royale fut épousée par un riche Anglais. Un an après, cette femme mourut; son mari lui survécut peu. Il avait institué le grenadier son légataire pour une somme de 600,000 francs. Celui-ci va trouver un notaire :

—Salut, messieurs, dit-il en entrant dans l'étude; je voudrais parler au bourgeois.

Les clercs lui rient au nez : —Attendez, bonhomme, dit l'un d'eux; monsieur est occupé.

Le grenadier prend place sur un banc. Le notaire sort de son cabinet plusieurs fois, reconduisant tantôt une dame, tantôt un monsieur décoré, —toujours avec force salutations. Chaque fois notre soldat se lève, croit que son tour est venu, mais quand il veut parler, on lui répond toujours : "Attendez" Enfin le notaire lui dit :

—Mon ami, je suis obligé de sortir, revenez demain....

Le lendemain le grenadier se présente; même réception.

—Ah ça! dit-il, ça va-t-il bientôt finir? l'heure du service m'appelle; assez embêté comme ça, voyons un peu. Je veux parler à votre maître et lui apprendre la consigne en deux temps. Holà, clampsins, par où passe-t-on?

Le notaire se décide enfin à l'écouter.

—Que voulez-vous, mon ami?

—Monsieur, je viens pour une petite affaire qui m'est arrivée insensiblement.

—Quelle affaire? dites vite, je n'ai pas de temps à perdre.... Allons, voyons, dépêchons-nous.

—Un instant donc, on ne va pas ici au pas de charge; avant de faire demi-tour à gauche, je veux avoir celui de vous dire la chose, moi! Eh bien! la voilà. J'avais une sœur, elle est morte, et son mari l'Anglais aussi, et cet original-là me laisse une héritation de.... six cent mille francs.

A ces mots le notaire, ébahi, ouvre de grands yeux, se confond en excuses et en politesses, grande ses clercs de n'avoir pas présenté un fauteuil à Monsieur, le prie d'entrer dans son cabinet....

—Suffit! dit le trouper, assez causé; vous êtes pressé et moi aussi. Salut!..

Et il porta son affaire à un autre notaire.

Un juge disait naïvement à un de ses amis : —Nous avons, ce matin, condamné trois hommes à mort. Il y en avait deux qui le méritaient bien.

Rulhière disait un jour à C.... : —Je n'ai jamais fait qu'une méchanceté dans ma vie. —Quand finira-t-elle? demanda C....

M. D... promettait je ne sais quoi à M. de L...., et jurait foi de gentilhomme. Celui-ci lui dit : "Si cela vous est égal, ne pourriez-vous pas dire.... foi d'honnête homme?"

Quand Bignon fut nommé bibliothécaire du roi, M. d'Argenson dit au nouveau fonctionnaire : —Mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.

Un jour, on parlait devant le prince de Ligne d'un homme qui courait beaucoup après l'esprit. —Je parie pour l'esprit, dit le prince.

COLLEGE COMMERCIAL DE MONTREAL. COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET PLACE D'ARMES.

Le Cours d'Etudes de cet Etablissement embrasse les branches de Sciences exigées pour une éducation commerciale complète, et est spécialement adaptée à la jeunesse et aux enfants qui veulent embrasser le commerce. On y enseigne la Tenue des Livres, la Calligraphie, l'Arithmétique, les Lettres, et aussi la Télégraphie et la Phonographie.

Le collège est affilié aux célèbres Collèges commerciaux internationaux de Bryant & Stratton, et les bourses donnent à celui qui les obtient droit à l'enseignement dans les principales villes de ce continent.

Il y a un Professeur Français qualifié. On donnera sur demande les circulaires contenant d'amples détails.

J. TASKER, Principal. 27 Août. 35d

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, (endossées "soumissions pour ouvrage sur le Canal Cornwall.") seront reçues à ce Bureau jusqu'au VENDREDI SOIR, le 9 Septembre prochain, pour réparation aux Quais aux entrées d'en haut et d'en bas du Canal Cornwall et à la ville de Cornwall.

On peut voir les spécifications à ce bureau, ou au bureau du Surintendant du Canal, Cornwall, le et après mardi, le 3 courant, et obtenir des blancs de soumissions imprimés et toutes autres informations aux dits Bureaux.

Les noms de deux personnes responsables qui voudront bien devenir cautions, devront être attachés à chaque soumission.

Ce Département ne s'oblige pas à recevoir la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 25 Aout, 1870. 35b

VINS D'ETE, CHAMPAGNE, etc.

1,000 CAISSES DE VIN DE BORDEAUX, à \$2.50 et au-dessus la caisse, des vendanges et marques favorites de "Barton et Guestier," et "Nathe Johnston."

200 CAISSES SAUTERNE ET BARSAC.

500 CAISSES CHAMPAGNE MOET ET CHANDON.

50 PANIERS D'EAU DE SELTZ ALLEMANDE FRAICHE.

250 CAISSES HOCK.

250 " M SELLE.

Avec l'assortiment ordinaire d'EPICERIES FRAICHES.

A. MCGIBBON, Entrepôt Italien, rue St. Jacques.

BOTTES—SOULIERS—BOTTES.

MM. BRODEUR & BEAUVAIS, No. 278, Rue Notre-Dame, viennent de recevoir des meilleures manufactures d'Angleterre, un nouvel assortiment de Chaussures pour Messieurs, convenables pour l'été et l'automne. Aussi des Bottines Françaises pour Dames; des Souliers pour Dames de la Princesse Alice. Pantouffles brodées pour Dames. Pantouffles avec talons en Chevreau noir. Bottines pour Dames en Chevreau blanc, Satin et de Jean, qu'on a toujours en mains et qu'on offre en vente à des prix très raisonnables pour du comptant.

N. B.—Un assortiment considérable de Bottes en Toile pour Messieurs, Dames, demoiselles, Garçons et Enfants, à moitié prix. Ces marchandises seront vendues pour argent comptant seulement.

BRODEUR & BEAUVAIS, Successeurs de J. & T. BELL, 278, Rue Notre-Dame, Montréal. 33d

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP, (successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presqu'en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18a7

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. District de Montréal. In re PIERRE LORTIE Failli. ET TANCREDE SAUVAGEAU Syndic, SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem Montréal, 15 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. District de Montréal. No. 1144. L'AVIS est par le présent donné que Philomène Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Herménégilde Viau, maintenant absent de cette Province. MOUSSEAU & DAVID, AVIS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD. Montréal, 4 Juillet 1870.

REDUCTION. GLACIERES GLACIERES C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée. GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREO-TYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIERS, TILIERS, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, fer blanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à l'ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23a

LA CHAISE-PLIANTE et la CHAISE-CANAPÉ combinées EN UNE SEULE, BREVETÉE. G. M. FANDUWARD ET CIE., 283, rue Notre-Dame. 27tf

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

BONNE NOUVELLE! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. \$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, 241, MONTREAL. MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER REFRIGERATEURS Constructeur de Fournaies à Air chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS. Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai. 18z

CAMP HRE ANGLAIS RAFFINE. GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSAIRE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18s

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.) LE Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentes, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Savons, Savons de Toilette, en grande variété. Avec un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 218z Montréal, 26 mai 1870.

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES et BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE FOIES DE TOUTES SORTES. 65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Four-nitures de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en fer blanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18s

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 27 Aout, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renou, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franées en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18sz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous envoie \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 319--RUE ST. ANTOINE--319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE Publié tous les Jendis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT..... \$2.50 par année Aux États-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renouvellent pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE--ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien changer avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, doivent être adressés à l'Opinion Publique, au Bureau des Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.